

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Assurances : contribution au développement du Gabon

I.M'B
Libreville/Gabon

Les Journées portes ouvertes sur le thème de la culture de l'assurance au Gabon, organisées par l'Université africaine des sciences politiques et de management (UASPOM) ont permis aux universitaires et aux professionnels du secteur des assurances de mieux appréhender la nécessité de développer des assurances dans une économie et de vulgariser ce métier auprès des étudiants et du grand public. " Tout comme les universités, l'UASPOM a trois grandes fonctions: une fonction de production de la connaissance, la fonction de transmission de la connaissance et la fonction de vulgarisation de la connaissance.

Cette conférence répond à cette troisième fonction, celle de vulgariser, de mettre en contact les produits des universités avec le monde professionnel", a affirmé le Pr Jean-Louis Nkoulou-Nkoulou.

C'est effectivement deux professionnels, Andrew Crépin Gwodog, président de la Fédération des sociétés des assurances (Fégasa), et Patrice Ngoko-Ebang, directeur des opérations de Sanlam Assurance qui ont animé cette conférence autour des atouts, rôle sur l'économie du Gabon. Selon le président de la Fégasa, le secteur des assurances contribue au développement du Gabon à travers un certain nombre d'agrégats que sont la fiscalité payée par le secteur des assurances, les emplois générés,

les primes collectées qui servent au financement de l'économie, la responsabilité sociétale des entreprises, le soutien aux actions du gouvernement à travers la participation aux emprunts obligataires de l'État, etc.

Lors du récent emprunt obligataire de 175 milliards FCFA (l'État ayant finalement collecté près de 188 milliards de FCFA), les acteurs du secteur assurances ont souscrit pour plus de 6 milliards FCFA, a révélé M. Gwodog. Pour sa part, Patrice Ngoko-Ebang a relevé quelques fai-



Photo: I.M'B

Conférenciers et universitaires au terme de l'exposé des arguments.

blesses qui font l'objet d'études au sein de la Fégasa, à savoir: le taux de pénétration de l'assurance, les mauvaises pratiques des

acteurs quant à la célérité sur le règlement des sinistres, le faible déploiement de l'assurance sur l'étendue du territoire national.

Oprag : Godwin Alini Yandjangoye en fonctions



Photo: H.N.M

Un moment de la passation des charges.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

PROMU le 10 juin dernier en Conseil des ministres, le nouveau directeur général de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), Godwin Alini Yandjangoye, qui remplace Apollinaire Alassa à ce poste, a été officiellement installé mardi dernier. En présence du ministre des Transports Brice Constant Paillat et du président du Conseil d'administration de l'Oprag, Jean-Pierre Lasseni-Duboze. Souhaitant mettre son dynamisme et son expérience au service de cette structure étatique, Godwin Alini Yandjangoye a promis de tout

mettre en œuvre pour accomplir ses missions. " C'est avec un total engagement que j'envisage de veiller à l'accomplissement de la tâche qui m'a été confiée. C'est un honneur de participer à la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT). Je veillerai à ce que l'Oprag soit l'une des plus grandes fiertés du département ministériel des Transports. Nous resterons attachés aux décisions du Conseil d'administration pour accomplir convenablement nos missions. Les défis qui nous attendent sont grands et exigent de chacun de nous du sérieux et de l'efficacité. Car ceci est capital pour l'économie de notre pays", a souligné le nouveau patron de l'Oprag.



Avis d'Appel d'Offre

Date de lancement : 17 juin 2021
 Appel d'Offre : AO001-0521-FMCT
 Nom du projet : La Bale des Rois : Aménagement de la promenade du front de mer et des kiosques
 Source de financement : FMCT

1. **OBJET**
 La société Façade Maritime du Champ Triomphal lance un appel d'offre pour la Conception et la Réalisation de la promenade du front de mer et des kiosques de la zone nord de la Baie des Rois.
2. **ALLOTISSEMENT**
 Le présent appel d'offre est constitué d'un lot unique et indivisible qui comprend la conception et la réalisation :
 - des voiries et réseaux divers
 - des aménagements paysagers
 - de l'éclairage public
 - du mobilier urbain
 - des kiosques
3. **PARTICIPATION**
 Sont admis à concourir, tous les candidats non concernés par des mesures d'exclusion et d'incapacité.
4. **CRITERES DE QUALIFICATION**
 Les candidats doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières notamment de compétences dans des travaux similaires. Les candidats, pour être retenus à présenter une offre, doivent obligatoirement procéder à une visite des lieux afin, notamment de prendre connaissance des contraintes du site. La date et les modalités de la visite questions/réponses seront communiquées aux candidats sur demande spécifique.
5. **RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS**
 Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à l'adresse ci-dessous. Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
 Boulevard du bord de mer
 B.P. 3873 LIBREVILLE GABON
 contact@fmct-gabon.com
 Tel. 076 50 11 52
6. **CRITERES D'EVALUATION**
 Les offres seront évaluées selon la méthode qualité-coût. Les candidats devront remettre à l'appui de leur offre financière des prestations de niveau APS sur la base du programme fonctionnel et des études existantes de niveau APS fournies dans les TDR.
7. **DEPOT DES OFFRES**
 Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus le 30 juillet 2021 à 12h30 au plus tard.
 À compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 15.010.000.000 de F CFA
 Siège Social : Boulevard du Bord de Mer - B.P. 3 873 Libreville Gabon